

Quels enjeux sociaux pour la Commission von der Leyen II ?

Ce policy brief s'articule en trois sections. La première propose un bilan succinct de la législation précédente. Cet exercice est fondamental, car il permet d'évaluer les réalisations et, surtout, d'identifier ce qui reste à compléter¹. La deuxième partie met en avant les principaux objectifs sociaux de la nouvelle Commission : elle s'appuie essentiellement sur les lettres de mission des commissaires et les discours de la présidente de la Commission Ursula von Der Leyen. Il est clair que la politique sociale ne figure pas explicitement parmi les compétences centrales des commissaires. Toutefois, elle n'est pas totalement absente de l'agenda et une analyse approfondie révèle des pistes d'action potentielles. Enfin, nous tenterons de définir, au regard de l'équilibre politique actuel – marqué par une large majorité de gouvernements de centre-

droit – ce qui pourrait constituer un nouveau pilier social-environnemental.

L'intérêt d'une analyse à long terme de la politique sociale européenne réside dans sa capacité à tirer des enseignements des six dernières décennies, durant lesquelles elle a traversé des périodes de hauts et de bas². Cela nous permet de puiser dans le passé afin de mieux appréhender la situation présente. Deux périodes particulièrement significatives méritent d'être examinées. La première, la fin de la Commission Delors II (1991-1995), a vu l'adoption d'une grande majorité des propositions du programme de travail de 1989, mais aussi une difficulté croissante à proposer de nouvelles mesures, illustrée par la réticence croissante des employeurs à soutenir le dialogue social

TRAVAIL & AFFAIRES
SOCIALES

DÉCRYPTAGE
DÉCEMBRE 2024

#droitssociaux
#politiqueéco-sociale
#commission

Philippe Pochet,
Conseiller, Affaires
sociales

*L'auteur remercie
Christophe Degryse
et Sofia Fernandes
pour la lecture
attentive et leurs
commentaires utiles.*

- 1 Ce papier constitue également une mise à jour de notre précédent Policy brief qui se concentrait principalement sur l'évolution et les perspectives du dialogue social européen : Pochet P. (2024) « Europe sociale : le dialogue social au centre des débats », *Décryptage*, Paris : Institut Jacques Delors, janvier 2024.
- 2 Pochet, P. (2019) « À la recherche de l'Europe sociale », PUF, Paris et Crespy, A. (2019) « L'Europe sociale ; acteurs, politiques, débats », Université de Bruxelles, Bruxelles.

européen et la législation sociale. La seconde période, celle de la deuxième Commission Barroso (2009-2014), se caractérise par un basculement notable du centre de gravité politique vers le centre-droit dans les États membres, à la Commission, ainsi qu'au Parlement européen. Cela a ouvert la voie à une période marquée par d'importantes dérégulations au niveau national³.

I • Le Socle européen des droits sociaux : des résultats inespérés

Après les deux mandats d'absence de politique sociale européenne sous la présidence de José Manuel Barroso, la dimension sociale a progressivement repris une place centrale dans l'agenda communautaire sous les présidences de Jean-Claude Juncker et Ursula von der Leyen. Comme l'ont souligné Keune et Pochet (2023)⁴, un renouveau de l'Europe sociale se manifeste depuis 2016, principalement mais non exclusivement autour du Socle européen des droits sociaux adopté en 2017. Ce renouveau inclut les domaines du marché du travail, des relations de travail et de la protection sociale, avec trois dimensions principales : (i) une série de législations contraignantes et non contraignantes sur les marges du marché du travail, comme la directive sur les travailleurs de plateformes ;

(ii) des efforts pour renforcer et intégrer un système de relations industrielles à plusieurs niveaux dans l'UE, illustrés par la directive sur le salaire minimum adéquat ; et (iii) de nouvelles sources de financement pour l'Europe sociale (SURE, fonds pour la transition juste, fonds social pour le climat, fonds structurels, etc.).

En outre, on observe une intégration partielle des politiques sociales et des objectifs sociaux dans la gouvernance économique de l'UE, par exemple avec la prise en compte du socle des droits sociaux et des Objectifs de développement durable (ODD) dans le Semestre européen et ses recommandations. Ce renouveau ne remet cependant pas en question la primauté ou les caractéristiques du modèle économique de l'UE, comme l'a confirmé la révision du Pacte de stabilité et de croissance en 2023. Ceci a surtout des conséquences importantes pour les années à venir avec le retour dans de nombreux États membres de l'austérité et la réduction des possibilités d'un investissement public massif dans la transformation verte.

Les résultats obtenus sont significatifs, comme le montre l'encadré ci-dessous, avec une liste non exhaustive de la législation sociale adoptée depuis 2017.

ENCADRÉ 1

- Directive (UE) 2018/957 du Parlement européen et du Conseil du 28 juin 2018 modifiant la directive 96/71/CE concernant le détachement de travailleurs effectué dans le cadre d'une prestation de services
- Directive (UE) 2019/1158 du Parlement européen et du Conseil du 20 juin 2019 concernant l'équi-libre entre vie professionnelle et vie privée des parents et des aidants et abrogeant la directive 2010/18/UE du Conseil
- Directive (UE) 2022/2041 du Parlement européen et du Conseil du 19 octobre 2022 relative à des salaires minimaux adéquats dans l'UE
- Proposition de directive du Parlement européen et du Conseil relative à l'amélioration des conditions de travail dans le cadre du travail via une plateforme (COM/2021/762 final)
- Directive (UE) 2019/1152 du Parlement européen et du Conseil du 20 juin 2019 relative à des conditions de travail transparentes et prévisibles dans l'Union européenne
- Proposition de Directive du Parlement européen et du Conseil sur le devoir de vigilance des entreprises en matière de durabilité et modifiant la directive (UE) 2019/1937 COM/2022/71 final

3 Degryse, C., Jepsen, M. et Pochet, P. (2013), The Euro crisis and its impact on national and European social policies : ETUI. Working Papers 05.2013, Bruxelles.

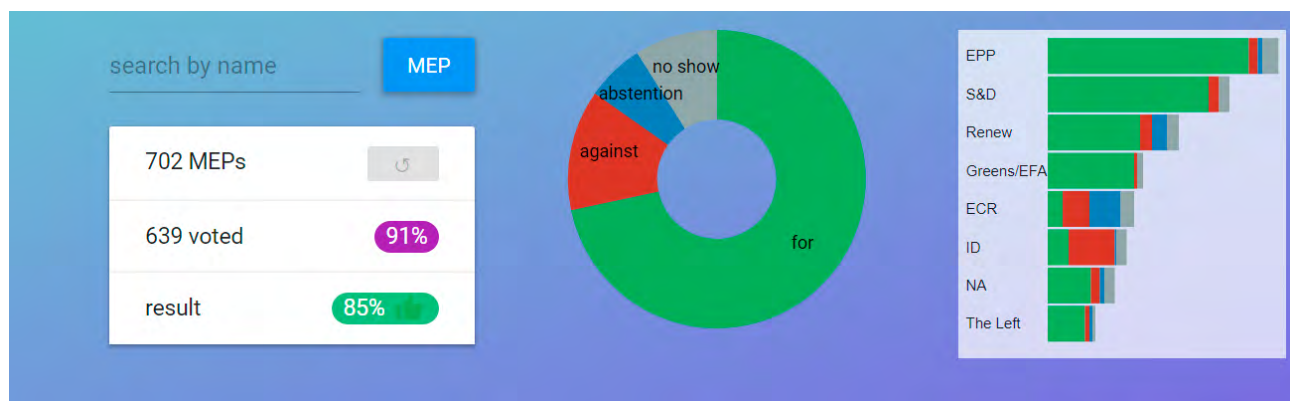
4 Keune, M., Pochet, P. (2023) "The revival of Social Europe: is this time different?", European Review of Labour and Research, 29(2), 173-183.

- Proposition de règlement du Parlement européen et du Conseil relatif à l'interdiction des produits issus du travail forcé sur le marché de l'Union (COM (2022) 453 final)
- Directive (UE) 2022/2381 du Parlement européen et du Conseil du 23 novembre 2022 relative à un meilleur équilibre entre les femmes et les hommes parmi les administrateurs des sociétés cotées et à des mesures connexes
- Directive (UE) 2023/970 du Parlement européen et du Conseil du 10 mai 2023 visant à renforcer l'application du principe de l'égalité des rémunérations entre les femmes et les hommes pour un même travail ou un travail de même valeur par la transparence des rémunérations et les mécanismes d'application du droit
- Recommandation du Conseil (UE) 2021/1004 établissant une Garantie européenne pour l'enfance (14 juin 2021)
- Communication de la Commission relative aux lignes directrices relatives à l'application du droit de la concurrence de l'Union aux conventions collectives concernant les conditions de travail des travailleurs indépendants sans salariés (2022/C 374/02)
- Recommandation du Conseil du 25 janvier 2023 sur le renforcement du dialogue social dans l'Union européenne (COM (2023) 38 final)
- Recommandation du Conseil du 16 juin 2022 visant à assurer une transition équitable vers la neutralité climatique (2022/C 243/04)

Parmi les quelques propositions qui n'ont pas pu être adoptées faute de temps soulignons la révision de la directive sur les comités d'entreprise européens (CEE) afin de renforcer les droits d'information et de consultation des CEE (2023) qui devrait conduire à une révision partielle de la directive ainsi que la proposition de la Commission européenne pour améliorer les conditions de travail des stagiaires et lutter contre les relations d'emploi déguisées⁵.

Si on se tourne vers la dynamique politique, il est essentiel de noter que la plupart de ces propositions ont été adoptées au Parlement européen avec de larges majorités, y compris un soutien massif ou significatif du Parti populaire européen (PPE). Par exemple :

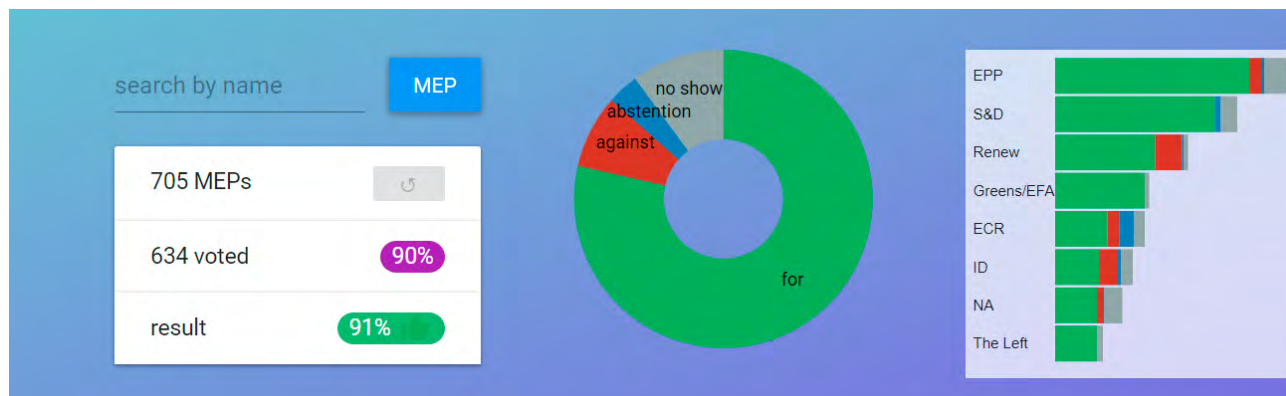
La directive sur le salaire minimum adéquat a été soutenue par le PPE et Renew, et a été combattue par la droite populiste radicale. Elle a recueilli 85 % de soutien parmi les parlementaires.



▲ Source : Dennis Radtke, Agnes Jongerius, <https://mepwatch.eu/9/vote.html?v=147342>.

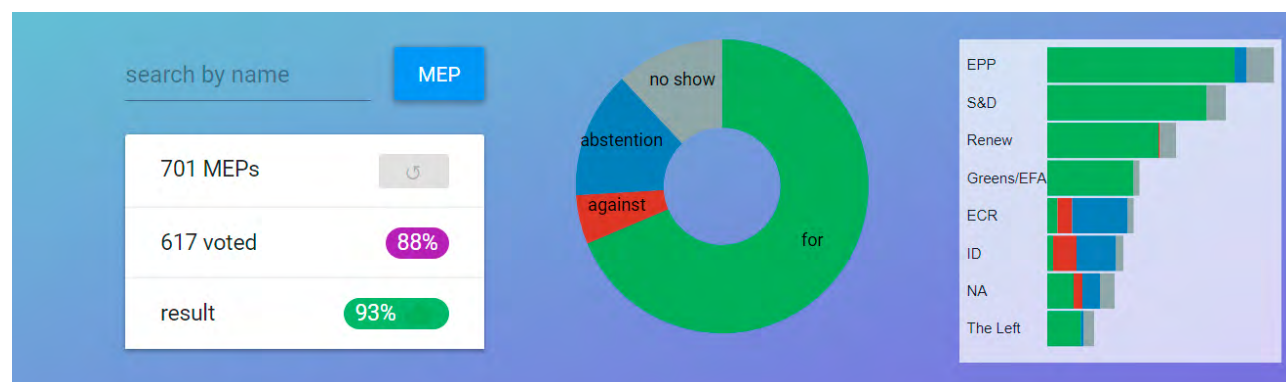
5 Proposition de Directive du Parlement européen et du Conseil du 20 mars 2024 concernant l'amélioration des conditions de travail des stagiaires et le contrôle du respect de ces conditions ainsi que la lutte contre les relations d'emploi traditionnelles déguisées en stages (COM (2024) 132 final).

La directive sur les travailleurs de plateformes a été adoptée avec un soutien encore plus large, 91%, comme illustré par les graphiques ci-dessous.



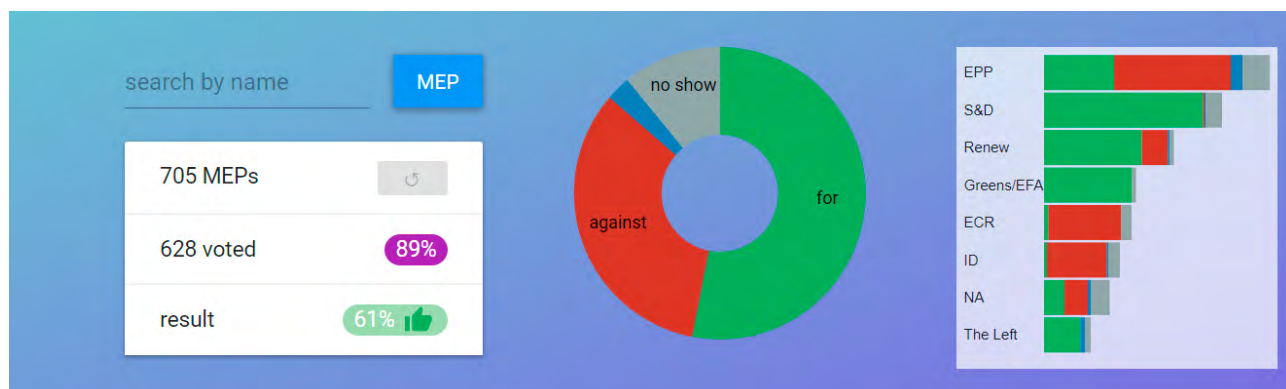
▲ Source : Elisabetta Gualmini, <https://mepwatch.eu/9/vote.html?v=168270>.

La recommandation sur le renforcement du dialogue social dans l'UE a également obtenu un appui quasi unanime de tous les groupes politiques (93 %), à l'exception des deux groupes de droite radicale et populiste.



▲ Source : <https://mepwatch.eu/9/vote.html?v=155871>.

En ce qui concerne la directive sur la diligence raisonnable, une part significative du PPE a voté contre, ainsi que les groupes de droite radicale et populiste. Le résultat final reste cependant favorable avec plus de 60% de votes en faveur.



▲ Source: Lara Wolters, <https://mepwatch.eu/9/vote.html?v=168307>.

Ces exemples montrent que les dispositions sociales ont été adoptées avec de larges majorités au Parlement (au moins 60%) et certaines avec des super-majorités dépassant 80%. Elles ont bénéficié d'une impulsion dynamique de la Commission, en particulier sous l'égide du commissaire à l'emploi et aux droits sociaux Nicolas Schmit, ainsi que du soutien stratégique des présidences espagnole et belge du Conseil de l'UE, pour assurer l'adoption du plus grand nombre de mesures avant les élections européennes de 2024.

D'une certaine façon, on se trouve comme dans les années 1993/94 en fin de Commission Delors II avec un programme social quasi achevé.

II • La nouvelle Commission von der Leyen : le social rétrogradé ?

La fin du mandat de la Commission von der Leyen a été marquée par des tensions croissantes, non seulement sur les questions environnementales, mais aussi sur les enjeux sociaux. Le Sommet social de La Hulpe, organisé en avril 2024 sous la présidence belge du Conseil, visait à ancrer des propositions sociales pour la prochaine législature. Cependant, sa déclaration finale n'a pas été approuvée par les employeurs de BusinessEurope ni par deux gouvernements (Autriche et Suède), premier signe clair d'un changement d'attitude des milieux patronaux et de certains gouvernements conservateurs.

Comparé à la période précédente, le contexte politique a radicalement évolué lors de la formation de la nouvelle Commission. Actuellement, au Conseil européen, les partis sociaux-démocrates dominent dans seulement quatre États membres. L'équilibre politique au Parlement européen s'est déplacé nettement vers la droite, avec les Patriotes comme troisième groupe

et les Conservateurs et réformistes européens (CRE) comme quatrième groupe. Le Parti Populaire Européen (PPE), lui aussi, a évolué davantage vers la droite. Cependant, en contrepoint, le groupe des Socialistes et Démocrates (S&D) demeure le deuxième groupe le plus important du PE.

Dans cette configuration, une Commission équilibrée gauche-droite est presque impossible, ce qui a conduit à la formation d'une Commission idéologiquement déséquilibrée, avec seulement quatre sociaux-démocrates, contre 15 membres du PPE, cinq du groupe Renaissance, deux populistes de droite radicale et un indépendant. Ce déséquilibre est encore plus marqué que sous les Commissions Barroso, qui comptaient six et cinq sociaux-démocrates respectivement⁶. Bien que deux sociales-démocrates, Teresa Ribera (Espagne) et Roxana Mînzatu (Roumanie) occupent des postes de vice-présidentes, cela ne suffit pas à rétablir l'équilibre.

Deux importants rapports publiés en 2024, celui d'Enrico Letta sur le marché intérieur⁷ et celui de Mario Draghi sur la compétitivité européenne⁸, ont été commandités pour clarifier les enjeux et les discussions à venir. Certains éléments ont été repris dans les lettres de missions pour les commissaires. Un troisième rapport, présenté fin octobre mais déjà anticipé dans les lettres des missions, dont le titre est « Plus sûr ensemble : Renforcer la préparation et l'état de préparation des civils et des militaires en Europe » de Sauli Niinistö⁹, est très significatif du nouveau contexte géopolitique avec la notion de sécurité au sens large qui devient un axe central¹⁰. C'est ce nouveau cadre autour de la sécurité qui, d'une certaine manière, façonne la nouvelle Commission.

Ce contexte étant posé comment ceci se reflète-t-il dans les nouveaux objectifs de la Commission von der Leyen II ?

6 Pochet, P. (2019) « À la recherche de l'Europe sociale », PUF, Paris.

7 Letta, E. (2024) « Bien plus qu'un marché – Vitesse, Sécurité, Solidarité », Bruxelles.

8 Draghi, M. (2024) « L'avenir de la compétitivité européenne – Une stratégie de compétitivité pour l'Europe », Commission européenne, Bruxelles.

9 Niinistö, S. (2024) « Safer Together Strengthening Europe's Civilian and Military Preparedness and Readiness », Commission européenne, Bruxelles.

10 Sur ce point voir aussi Degryse, C. (2024), What if? Un agenda socio-environnemental dans une « Europe de sécurité » ?, Notes de prospective, 11, ETUI.

Le premier signe de ce nouveau rapport de force est la disparition du titre « politique sociale ». La nouvelle vice-présidente sociale-démocrate roumaine, Roxana Mînzatu, a pour titre principal « Personnes, compétences et état de préparation », avec comme sous-titre « Compétences et éducation, emploi de qualité et droits sociaux ». Ce changement n'est pas anodin. Comme l'ont souligné Amandine Crespy et Bastian Kenn¹¹, « personnes » et « compétences » renvoient davantage à des dimensions individuelles, contrairement aux termes « emploi » et « politique sociale » qui relèvent du collectif. C'est aussi étrange que de viser une transition juste sans que le mot social ne soit mis en évidence.¹²

Malgré ce glissement, plusieurs observateurs, dont la Confédération européenne des syndicats (CES), notent que les lettres de mission contiennent des éléments positifs qui pourraient influencer les orientations politiques de la prochaine Commission. Parmi ces éléments figure l'élaboration d'une feuille de route pour des emplois de qualité avec les partenaires sociaux, visant une « transition juste pour tous », soutenant des salaires équitables, des normes élevées en matière de santé et de sécurité, de bonnes conditions de travail, notamment par une augmentation de la couverture des négociations collectives. Le nouveau plan d'action pour la mise en œuvre du Socle européen des droits sociaux est prévu pour 2025, tout comme le Pacte pour le dialogue social européen, qui suivra la conférence de haut niveau de janvier 2024 et la recommandation sur ce sujet. On prévoit également une initiative pour encadrer les algorithmes et le « droit à la déconnexion », ainsi que des propositions sur la santé et la sécurité au travail, garantissant des lieux de travail plus sains et un soutien à la santé mentale. Un renforcement de l'Autorité européenne du travail est aussi envisagé.

Une stratégie européenne anti-pauvreté est également mentionnée avec pour objectif l'accès aux protections essentielles et aux services. Elle est présentée comme une nou-

veauté bien que la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale existe au niveau européen depuis plus de 20 ans avec la méthode ouverte de coordination sur ce sujet créée en 2021.

Il est prévu que le Fonds social européen Plus (FSE+) joue un rôle central pour assurer une transition équitable et les droits sociaux, de même que le Fonds social pour le climat devrait s'assurer de soutenir ceux exposés à la pauvreté énergétique ou au manque de moyens de transport. Par ailleurs, un renforcement de la Garantie pour l'enfance est en discussion.

À cela on peut ajouter les volets compétences et formation qui sont dans le portefeuille de la vice-présidente et ceux de l'égalité et de la lutte contre les discriminations qui sont dans celui de la Commissaire belge Hadja Lahbib. Nous ne les développerons pas ici mais nous allons plutôt nous intéresser aux aspects sociaux qui se retrouvent sous d'autres compétences sans toutefois le faire de manière systématique.

Un des aspects les plus novateurs de la nouvelle Commission est l'attribution du logement au commissaire Dan Jorgensen. Bien que les compétences communautaires directes soient limitées dans ce domaine, cet ajout témoigne de l'importance croissante des enjeux de logement qui combinent la pauvreté énergétique et la nécessité de logements abordables.

Son objectif est d'agir de toute urgence sur la crise structurelle du logement dans les États membres, en soutenant ceux-ci pour qu'ils s'attaquent aux causes structurelles et débloquent les investissements publics et privés en faveur d'un logement abordable et durable. Il s'agira de proposer un Plan européen pour un logement abordable offrant une assistance technique aux villes et aux États membres et se concentrer sur les investissements et les compétences nécessaires au travers d'une Stratégie européenne pour la construction de logements afin de soutenir l'offre de logements.

11 Crespy A. et Kenn B. (2024) *The EU's 'People, Skills, Preparedness' agenda: A risky shift in social policy*, Social Europe, 11 Octobre 2024.

12 À la suite des auditions au Parlement européen, son titre a été changé en « Vice-présidente exécutive chargée des Droits sociaux et compétences, emplois de qualité et état de préparation »

En coopération avec la vice-présidente exécutive pour une Transition propre, juste et compétitive Teresa Ribera, le commissaire Dan Jorgensen devrait adapter les règles en matière d'aides d'État pour permettre des mesures de soutien au logement, notamment pour l'efficacité énergétique et le logement social.

Pour sa part, le commissaire Apostolos Tzitzikostas, en charge du transport durable et du tourisme, devra prévoir également, suivant le rapport Draghi, d'élaborer un plan d'action industriel pour le secteur automobile, en mettant l'accent sur la dimension sociale de la mobilité. L'objectif est de garantir des emplois de qualité dans le secteur tout en traitant des questions de pauvreté des transports, d'accès dans les zones rurales, de pénuries de main-d'œuvre et de compétences, ainsi que du respect des droits des passagers.

L'une des principales revendications de la CES pour cette Commission est l'établissement d'une Directive européenne pour une transition juste, fondée sur l'anticipation et la gestion de cette transition, avec le dialogue social et la négociation collective comme principes directeurs. La CES insiste sur le fait que les dimensions sociales et du travail de la transition doivent être intégrées. Cette demande est en partie prise en compte, et le commissaire au climat Wopke Hoekstra a reçu pour mission de « renforcer davantage le cadre d'une transition sociale et juste ».

Dans ce cadre, la mission du Vice-Président Stéphane Séjourné de proposer un pacte pour une industrie propre dans les 100 premiers jours de son mandat en collaboration avec les parties prenantes sera un test crucial de la prise en compte de la transition juste.

Une autre demande prioritaire de la CES, celle de réviser la directive sur les marchés publics, a été acceptée. Le Vice-Président Stéphane Séjourné est chargé de simplifier ces directives et de réduire la charge administrative, mais il n'est pas encore question de conditionnalités sociales.

Parmi les autres possibilités envisageables ayant des impacts sociaux, on peut citer le droit de rester qui reflète la proposition sur une liberté de rester évoquée dans le rapport Letta sur l'avenir du marché intérieur. Comme on le sait, l'Union européenne est basée sur la liberté de circulation des personnes. Celle-ci n'est pas remise en cause mais se complète d'un effort conséquent pour permettre aux personnes qui le désirent de rester dans le territoire choisi ou à celles qui le souhaitent d'y retourner. Cela implique évidemment des investissements sociaux et économiques conséquents.

Un autre aspect potentiellement intéressant est la préparation de plans d'adaptation au changement climatique qui seront de la responsabilité de différents commissaires. En effet beaucoup d'efforts ont été faits pour réduire les émissions mais d'énormes investissements devront être réalisés pour adapter les infrastructures ou remédier aux conséquences des événements climatiques extrêmes. La Commission a par exemple prévu de réaffecter des ressources de fonds structurels pour aider sept états membres victimes d'inondations ou de feux de forêt. Il s'agit de « Réparer les infrastructures et les équipements endommagés, fournir une aide alimentaire et matérielle de base ainsi qu'un soutien social et sanitaire, et soutenir temporairement le financement des programmes de chômage partiel ».¹³ On le voit ici : des mesures sociales peuvent être mobilisées dans ce type de situation qui ne fera qu'augmenter.

Il n'y a cependant pas de trace du Socle européen des droits sociaux dans la gouvernance économique européenne, le Semestre européen. La lettre de mission du Commissaire Valdis Dombrowskis ne mentionne que les objectifs de développement durable de l'ONU. Il en va de même avec le centrage sur la simplification et la réduction de la charge administrative qui devient un objectif commun à la Commission européenne.

Même s'il y a des pistes pour le social, compétitivité, simplification et innovation technologique de rupture sont bien les mots clés pour une croissance qui se veut verte.

13 Commission européenne, « La Commission prend de nouvelles mesures pour aider les États membres à se remettre de catastrophes liées à des facteurs climatiques », Communiqué de presse, 21 octobre 2024.

III • Pistes pour avancer : vers des politiques éco-sociales ?

Dans son rapport, Sauli Niinistö souligne les enjeux sociaux de la transition et s'inquiète que, étant donné que les personnes les moins responsables sont souvent les plus touchées, tant en Europe qu'au niveau mondial, le changement climatique puisse également alimenter la contestation sociale et les conflits.

Dans leur étude pour la présidence belge du Conseil de l'UE, Sabato et Vanhille ont bien montré que la notion de transition juste s'applique de manière différenciée selon les politiques environnementales liées au Pacte vert considérées¹⁴. Pour donner un exemple qui n'est pas dans le rapport, le nexus santé/environnement est un aspect essentiel et se retrouve dans la lettre de mission de Ribera mais pas dans celle du commissaire en charge de la Santé. Or le secteur de la santé est actuellement responsable d'environ 5,5 % des émissions mondiales¹⁵. La question de comment appliquer une approche en termes de transition juste dans ce secteur de la protection sociale où les changements devront être considérables ne semble pas être parvenue à l'agenda politique actuel¹⁶.

La lecture des lettres de mission de manière transversale révèle de nouvelles opportunités, encore insuffisamment exploitées. Trois exemples pratiques peuvent illustrer des avancées potentielles : l'articulation de la législation et du dialogue social sectoriel, la création d'emplois de qualité dans les secteurs émergents et en développement, ainsi qu'une analyse en termes de genre et de « care » (prendre soin).

Comme souligné dans notre précédent décryptage¹⁷, il semble de plus en plus difficile de négocier entre les partenaires sociaux européens de nouveaux accords contraignants. L'échec des négociations récentes sur la renégociation de l'accord de 2002

sur le télétravail, en raison du refus patronal d'inclure un droit à la déconnexion, témoigne d'une crise devenue structurelle. Cependant, des pistes semblaient exister, comme les négociations dans le secteur du gaz entre IndustriAll, EPSU et les employeurs, visant une transition juste. Le gaz, en tant qu'énergie de transition, pourrait tirer parti des infrastructures existantes pour le transport de l'hydrogène, créant un intérêt commun. Cet accord, cependant, n'a pas pu se concrétiser en raison du refus de certains employeurs et surtout du manque de soutien de la Commission pour un ensemble d'accords sectoriels sur la transition juste.

Pour sortir de ce cercle vicieux, une possibilité serait de s'inspirer de la directive sur le temps de travail, qui permettrait de développer des modalités spécifiques pour certains secteurs. La CES propose comme on l'a vu une directive sur la transition juste, qui établirait des principes directeurs au niveau européen. Cela pourrait permettre des mises en œuvre spécifiques négociées au niveau sectoriel européen et rendues obligatoires par directive, comme ce fut le cas pour le temps de travail. Cette approche, dans un esprit de subsidiarité positive, permettrait de donner tout son sens à la notion de transition juste.

Un autre exemple est celui des emplois de qualité, essentiels pour rendre cette transformation économique désirable. Prenons l'exemple de l'économie circulaire : la commissaire Jessika Roswall, avec le Vice-Président Stéphane Séjourné, est chargée de proposer un acte pour l'économie circulaire et de créer un marché intérieur pour les déchets. Cependant, aucune dimension sociale – notamment en matière d'emplois de qualité et de protection pour la santé et la sécurité – n'est mentionnée. Or, le recyclage et la réutilisation des déchets sont des industries aux conditions de travail souvent précaires. Une transition juste appliquée à cette réalité serait de garantir des améliorations signifi-

14 Sabato, S. et Vanhille, J. (2024) "The European Green Deal and the 'Leave No One Behind' Principle : State of the Art, Gaps and Ways Forward", étude commandée par la Présidence Belge, Observatoire Social Européen, Papier de recherche No. 63, Bruxelles.

15 Van Daalen et al., (2022) The 2022 Europe report of Lancet Countdown on health and climate change: Toward a climate resilient future. Lancet Public health 2022 (7).

16 Pochet, P. et Van Melkebeke, T. (2024) Climate emergency and Welfare States, GEF political brief.

17 Pochet, P. (2024) « Europe sociale : le dialogue social au centre des débats », Décryptage, Institut Jacques Delors, Janvier 2024.

catives. Rien de très compliqué non plus car c'est un des objectifs de la Commission pour le secteur automobile, comme nous l'avons indiqué ci-avant. Là encore, le dialogue social pourrait jouer un rôle clé.

Ces deux exemples s'inscrivent dans l'esprit de la Résolution du Parlement européen du 23 novembre 2023 sur « La création d'emplois – transition juste et investissements d'impact » qui abordait ces thématiques. Elle pourrait dès lors constituer une base pour le nouveau Parlement.

Enfin, il est crucial de s'intéresser aux aspects de genre de la transition, ce qui tombe dans le mandat de la Commissaire Hadja Lahbib sur le « mainstreaming » de cette dimension. C'est un aspect peu étudié jusqu'à présent¹⁸. Cela touche bien entendu l'analyse des emplois qui seront affectés et ceux qui seront créés. Cela permet de développer une autre dimension du changement climatique liée à la question du « care » (prendre soin) et prendre au compte les perspectives écoféministes.

• Conclusion

Le programme social précédent a été un très grand succès et il ne reste que quelques mesures à prendre pour le finaliser. C'est le moment de construire le programme suivant. Mais le contexte a changé. Les mots clés sont « sécurité », « compétitivité », « simplification bureaucratique »... Rien de très social. Et ceci particulièrement dans une configuration politique *a priori* peu favorable.

Ce programme social prend une certaine forme quand on regarde en détail les lettres de missions des commissaires, mais beaucoup reste à faire pour que le social devienne une question centrale pour les années à venir.

L'examen des votes lors de la précédente législature permet d'être un peu plus optimiste cependant.

Certes, l'actuel Parlement est plus à droite mais les textes sur le social pourraient passer, même si avec des majorités moins larges. Reste le Conseil, qui est certes composé d'une majorité de dirigeants de droite, mais pourrait être sensible à des conflits sociaux : pensons aux restructurations à venir dans le secteur automobile ou autour de questions environnementales dont les aspects sociaux auraient été négligés.

L'agenda socio-écologique semble bien pouvoir devenir le centre d'une politique sociale renouvelée. Il existe là des opportunités mais qui pour le moment ne sont pas clairement exprimées ou du moins interreliées dans le programme actuel.

¹⁸ Voir le rapport sur les bonnes pratiques de EIGE (2024) Good practices on gender mainstreaming in the European Green Deal: Towards a more gender-equal and greener Europe.

Directeur de la publication: Sylvie Matelly • La reproduction en totalité ou par extraits de cette contribution est autorisée à la double condition de ne pas en dénaturer le sens et d'en mentionner la source • Les opinions exprimées n'engagent que la responsabilité de leur(s) auteur(s) • L'Institut Jacques Delors ne saurait être rendu responsable de l'utilisation par un tiers de cette contribution • Version originale • Édition : Marjolaine Bergonnier • © Institut Jacques Delors

Notre Europe – Institut Jacques Delors

Penser l'Europe • Thinking Europe • Europa Denken
18 rue de Londres 75009 Paris, France • www.delorsinstitute.eu
T +33 (0)1 44 58 97 97 • info@delorsinstitute.eu



This project is funded by the European Commission's Citizens, Equality, Rights and Values Programme (CERV) under project number 101104850 – LJD 2024.